



L'assemblée générale est reportée après l'été

NOS ACTIVITÉS en 2019

ORGANISATION DE CONFERENCES

- Conférence « L'évolution de la loi littoral » par Damien Varnoux, avocat en droit de l'urbanisme et de l'environnement, Douarnenez, 18 mai 2019, avec *l'Union des associations de défense du littoral*
- Conférence « Whaganui, la reconnaissance juridique d'un fleuve sacré », par Nancy Tuaine, directrice du Te Puni Kokiri, ministère chargé du développement du peuple Maori, et Jacob Robinson, chercheur en sciences de la terre, Douarnenez 24 octobre 2019 avec *Eau et Rivières de Bretagne*
- Conférence « Quel élevage laitier demain? » avec Jacques Caplat, agronome, Paul Hascoët et Jérôme Daniel, agriculteurs bio, Kerlaz, 7 novembre 2019.
- Rencontre avec Ines Léraud, co-auteur du livre dessiné « Algues vertes, l'histoire interdite », Librairie L'vraie, avec *l'association des cafés-librairies de Bretagne*, Douarnenez, 18 décembre 2019

RECOURS EN JUSTICE

Le Tribunal administratif de Rennes nous a donné raison en première instance dans son jugement rendu en juin 2019, annulant partiellement le plan local d'urbanisme de Plonévez-Porzay, pour non-conformité avec la loi littoral. La commune a fait appel. Décision fin 2020.

INTERPELLATIONS

- du Parc marin de l'Iroise à propos du nettoyage des cales à l'eau de javel au Rosmeur, janvier 2019
- de Douarnenez Communauté à propos du retard pour la mise en œuvre de la protection du captage d'eau potable à Kératry, août 2019
- du président de la Région Bretagne et du préfet de région à propos d'un rapport du GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur le dérèglement du climat) mettant en cause la surexploitation des sols, avec les associations *Halte aux marées vertes* et *Sauvegarde du Trégor*, août 2019

INTERVENTION AUPRES DES ELEVES

- Réponses à des questions dans le cadre d'un TPE (travail pratique encadré), lycée Jean-Marie Le Bris à Douarnenez
- Présentation des actions de l'association, lycée professionnel Sainte-Elisabeth à Douarnenez

PARTICIPATION A DES EVENEMENTS

- Rassemblement « Temps mort au Ris » à l'appel des surfeurs, distribution d'un tract explicatif sur la pollution des eaux de baignade au Ris, Douarnenez, 3 février 2019
- Rassemblement « Environnement en péril » à la Torche, co-organisé avec les associations *Ligue de surf de Bretagne*, *Eau et rivières de Bretagne*, *CAFUB*, *Sur un air de terre*, *Collectif pour la survie de l'abeille*, *Agir pour l'Environnement*, *On veut des coquelicots*, *Cyberacteurs*, *Bretagne vivante*, *Alerte à l'Ouest*, mai 2019
- Rassemblement festif « Assez Ris », organisé par les associations *Riverains du Ris* et *Emglev Bro Douarnenez*, 14 juillet 2019
- Co-organisation des « Marches pour le climat » à Douarnenez en mai et septembre 2019
- Relais pour les collectifs « *Nous voulons des coquelicots* » à Douarnenez, dans le Cap Sizun et dans le Porzay, tous les premiers mercredis du mois

REPRESENTATION DANS DES INSTANCES

- *Commission Locale de l'Eau* de la baie de Douarnenez (Nicole Le Gall)
- Conseil de gestion du *Parc marin de l'Iroise* (Jean Hascoët)
- Conseils d'administration des associations *Eau et Rivières de Bretagne*, *Agir pour l'Environnement*, *Union des associations de défense du Littoral*

PRESENCE LOCALE

- Marchés bio des Plomarc'h, Douarnenez, mai et octobre 2019
- Journée des associations, Douarnenez, septembre 2019
- Interview en ligne sur la radio locale *Dzfish Radio*
- Communications fréquentes dans la presse locale, la télévision régionale

FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

- Assemblée générale à Kerlaz mai 2019
- Réunions du Conseil d'administration, février, juin, septembre 2019

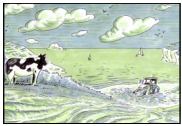
INFORMATION PAR INTERNET

- courriels aux adhérents
- blog
- animation de la page Facebook (nombre d'abonnés en augmentation de 500 à 702 depuis un an)



2019-2020

Algues vertes



En 2019, retour des algues vertes à partir du 12 mai au Ris, Ty-Anquer, Kervigen, Sainte-Anne, ainsi que Trezmalaouen fermée à plusieurs reprises pendant l'été. Pour la première fois de son histoire, la plage de Kervel est couverte d'algues sur toute sa longueur le 27 juin. Les algues vertes sont présentes sur les plages jusqu'à début août, puis reviennent fin août jusqu'au 20 septembre. Quelques échouages d'algues brunes ont eu lieu à Pors ar Vag début septembre. D'après le Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (CEVA), le cumul des étendues recouvertes en Bretagne a été en 2019 de 30 % supérieur à la moyenne 2002-2018. Notons qu'actuellement, la Cour des Comptes enquête sur l'efficacité des plans algues vertes...

Plage du Ris



Au début de l'année 2019, la préfecture a annoncé la fermeture de la zone de baignade au Ris pour la saison 2019. Début août, nous avons demandé au maire de Douarnenez, et à l'Agence Régionale de Santé (ARS) que soit hissé le drapeau violet, signifiant « plage polluée », à la place ou à côté du drapeau rouge signifiant simplement « interdiction de baignade ». Une pétition en ligne a été signée par plus de 1400 personnes. L'ARS nous a répondu que « la baignade étant interdite jusqu'à nouvel ordre depuis le mois de mars 2019, la présence d'un drapeau n'était donc pas obligatoire » ... Au début de l'année 2020, la préfecture a annoncé la réouverture de la plage pour la saison prochaine.

L'air que l'on respire



La pulvérisation des pesticides dans l'air se fait toujours à proximité des habitations. Une loi de décembre 2019 impose des distances de 5 m (cultures basses) et 10 m (cultures hautes). Pour nous, ces distances sont très insuffisantes et pourtant la loi permet d'y déroger ! Dans le Finistère, le préfet a déjà autorisé la réduction de la distance à 3 m (cultures basses) et 5 m (cultures hautes).

Le taux de particules fines dans l'air mesuré par Air Breizh (association de surveillance de la qualité de l'air en Bretagne) n'a pas baissé cette année, en mars-avril 2020, malgré la diminution de la circulation automobile due au confinement. Ce qui confirme la responsabilité des épandages liés à l'élevage industriel.

Les émissions d'ammoniac sont à 97 % d'origine agricole. Jusqu'à présent, elles faisaient l'objet de mesures ponctuelles. Air Breizh vient d'installer un analyseur d'ammoniac qui fonctionnera en continu.

Objectif Bio



Les consommateurs plébiscitent l'agriculture biologique qui respecte un cahier des charges de 132 pages très précis suivant des principes agroécologiques. Ce succès remet en cause un modèle d'agriculture industrielle pour lequel l'Union Européenne dépense chaque année plus de 50 milliards d'euros avec une Politique Agricole Commune qui conduit à la perte de biodiversité, à la pollution de l'eau et de l'air, à l'épuisement des ressources en eau et qui contribue à la crise climatique. Les grandes exploitations et leurs groupements, qui bénéficient de ces subventions font tout pour contrecarrer la réussite de la bio :

En distillant des critiques comme « trop cher », « peu productif ». En temporisant « Il ne faut pas aller trop vite » (Lactel). En publiant des pages de publicité comme « Non, l'utilisation des pesticides ne peut pas être supprimée » (Interprofession des fruits et légumes). En utilisant des appellations floues comme « nouvelle agriculture » (Terrena). En multipliant les labels comme « porc français », « porc sans antibiotiques », « porc bien-être » (Cooperl). En proposant des tomates « sans pesticides » cultivées hors sol dans des serres chauffées géantes (Savéol). Pour embrouiller le consommateur, les appellations deviennent innombrables, « haute valeur environnementale niveau 3 », « certification agroécologique niveau 2 », « produit en Bretagne » ou encore Nutripass et Francoscore dans la grande distribution. Sans compter les pressions pour desserrer les contraintes du cahier des charges de l'agriculture bio.

Achetez les produits issus d'une agriculture biologique locale et authentique !

Les talus



Le programme Breizh Bocage finance la re-création de talus, mais n'empêche pas les destructions. Sur notre territoire, 13 kms de talus sont recréés chaque année, mais régulièrement des riverains nous signalent la disparition d'une haie, d'un talus, d'un bel alignement d'arbres parfois centenaires... Le linéaire bocager sur le territoire du bassin versant de la baie de Douarnenez a été diminué par trois depuis les années 1950. En 2015, sa densité moyenne est de 62 mètres linéaires /ha, moins que la densité dans le Finistère, 88ml/ha. Une lettre a été envoyée à la préfecture pour demander un bilan des kilomètres de talus détruits chaque année sur notre territoire.

Notre association fête aujourd'hui ses 10 ans. Depuis 2010, les pollutions autour de la baie n'ont pas régressé mais la prise de conscience progresse. Continuons !

